



2021

LA GAZETTE D'OTTERSTHAL



‘S Eckerschtàler Gemeindeblattel



***Comité de rédaction – Mairie d’Ottersthal
Décembre 2021***

IL ETAIT UNE FOIS... OTTERSTHAL !



Carte postale de l'église en 1935, collection Lucien KLEIN

Carte annuelle de taxe sur les chiens de 1936
On y différencie les chiens d'agrément et chiens servant à la chasse (10Fr), des chiens de garde (3Fr).

AVERTISSEMENT
délivré par le Directeur des Contributions directes
pour l'acquit de la taxe sur les chiens de l'année 1936.

DÉPARTEMENT du BAS-RHIN
Commune d. Ottersthal

M. Luber Elise
à Ottersthal

Article 17 du rôle
mis en recouvrement le 20 MAI 1936
Requis de l'assiette de la taxe sur les chiens

Taxe sur les chiens
Hundesteuer

Tarif de la taxe. — Steuer-tarif.

1^{re} CATÉGORIE. — Chiens d'agrément et Chiens servant à la chasse (den Vergnügen und zu Jagdwecken verwandte Hunde). 10 francs

2^e CATÉGORIE. — Chiens servant à la garde des troupeaux, habitations, magasins, ateliers, et, d'une manière générale, chiens non compris dans la catégorie précédente (an. Wachtwecken d'empfang Hunde). 3 francs

NATURE DES BASES DE COTISATION. Art der Besteuerungsmerkmale.	NOMBRE DE CHIENS. Anzahl der				MONTANT DE LA TAXE. Betrag der Steuer.		
	déclarés. Art der Besteuerungsmerkmale.	déclarés. Art der Besteuerungsmerkmale.	déclarés. Art der Besteuerungsmerkmale.	déclarés. Art der Besteuerungsmerkmale.	Taxe simple. einfache Steuer.	Taxe double. doppelte Steuer.	Taxe triple. dreifache Steuer.
1	2	3	4	5	6	7	
Chiens de:					francs.	francs.	francs.
1 ^{re} Catégorie.....							
2 ^e ».....	<u>1</u>				<u>3</u>		

SOMME A PAYER: 3 francs

SOMMAIRE					
Le Mot du Maire	p. 3	Remerciements Bibliothèque	p.20	Acro'N Rock	p.29
Les membres du Conseil Municipal	p. 4 p.5 p.6	Marché Alimentaire	p.21	La Paroisse Catholique	p.30
Les réalisations de la mairie 2021	p.7	Restauration	p.22 à 23	La Paroisse Protestante	p.31
Les projets de la mairie 2022	p.8	Le Conseil Local des Jeunes	p.24	Le Pétanque Club d'Ottersthal	p.32
Les énergies renouvelables citoyennes	p.9	L'école d'Ottersthal	p.25 à 27	L'Assise Physique vivante Les Coucous d'O	p.33
Les Communications de la Mairie	p.10 à 14 p.16 à 17	L'APECO	p.26	Nos Grands Anniversaires	p.34 à 36
Actualité SMITOM	p.15	Le Tennis Club d'Ottersthal	p.27	Anniversaire de Mariage	p.37
Etat civil	p.18 à 19	Le CACO Le club de gym	p.28	Tarifs Communaux 2022 Calendrier des manifestations 2022	p.38 p.39

LE MOT DU MAIRE

Chères Ottersthaloises, Chers Ottersthalois,

Nous avons passé une année difficile à la suite de la pandémie du Covid-19. Le virus étant toujours présent, veuillez respecter les règles sanitaires en vigueur (se laver régulièrement les mains, porter le masque, respecter la distanciation sociale, éviter les contacts).

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous le meilleur, en dépit de la crise sanitaire que nous traversons et dont je ne doute pas que nous la surmonterons collectivement en prenant toutes les précautions pour nous protéger et protéger les autres.

Lors du dernier Conseil Municipal début décembre, nous avons décidé d'annuler la fête des Aînés prévue le 9 janvier 2022. Le sondage effectué était très partagé. Pour combler ce moment convivial et d'échange tellement précieux, nous vous proposons comme l'année dernière un bon d'achat d'une valeur de 20 € (2 bons de 10€) à utiliser auprès du restaurateur de notre village ou auprès des commerçants de notre marché afin de les soutenir économiquement.

La CEA (Collectivité d'Européenne d'Alsace) n'ayant pas finalisée le programme de subventions suite à la fusion des deux départements, pour l'année 2022, la commune n'envisage pas de grands investissements, nous terminons les chantiers en cours.

Ce Noël, le vin chaud offert habituellement à la sortie de la messe est annulé. La messe aura néanmoins lieu le 24 décembre à 19 heures.

C'est aussi l'occasion à toute l'équipe municipale et à moi-même de vous souhaiter à toutes et à tous de passer d'agréables fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2022.

*Le Maire,
Daniel GÉRARD.*



LE CONSEIL MUNICIPAL



Daniel GERARD

Maire

Responsable des commissions :

- finances, urbanisme et lotissement
- discipline, sécurité et salubrité
- appel d'offres



Denis SCHNEIDER

1^{er} adjoint

Responsable des commissions :

- forêt
- travaux, voirie

En charge de la gestion des ouvriers communaux



Sylvia LAVIGNE

2^{ème} adjoint

Responsable de la commission scolaire, culturelle

En charge des relations avec les personnes âgées
Responsable du Conseil Local des Jeunes
Référente des Coucous d'O

DECEDEE LE 13/01/2021



Thierry SEBASTIEN

3^{ème} adjoint

Responsable des commissions :

- des fêtes, de la jeunesse, des sports et des loisirs
- de l'information et de la communication

En charge des relations avec les associations
Représentant Défense de la Commune

Le Maire et les adjoints sont également présents dans toutes les autres commissions communales.

LE CONSEIL MUNICIPAL



Lydia ANCEL

- Commission des **finances**, des **travaux**, de la **voirie** et de l'**urbanisme**
- Commission d'**appel d'offres** (suppléante)
- Commission **scolaire, culturelle**
- Responsable de la **bibliothèque**
- Commission des **fêtes**, de la **jeunesse**, des **sports** et des **loisirs**
- Commission **sociale**
- Référente des Coucoucs d'O

- Commission des **finances**, des **travaux**, de la **voirie** et de l'**urbanisme**
 - Commission de la **forêt**
- Commission du **développement durable**, de l'**environnement**, des **espaces verts** et du **fleurissement** (rapporteur)



François BURG



Béatrice CHABANE

- Commission des **finances**, des **travaux**, de la **voirie** et de l'**urbanisme**
- **Conseil Local des Jeunes**
- Commission **scolaire, culturelle** et de la **bibliothèque**
- Commission du **développement durable**, de l'**environnement**, des **espaces verts** et du **fleurissement**

- Commission des **finances**, des **travaux**, de la **voirie** et de l'**urbanisme**
 - Commission de la **forêt**
- Commission de l'**information** et de la **communication**
 - Commission **sociale**



Patricia DELAGE



Jean-Claude HAMBURGER

- Commission des **finances**, des **travaux**, de la **voirie** et de l'**urbanisme**
- Commission de la **forêt**
- Commission du **développement durable**, de l'**environnement**, des **espaces verts** et du **fleurissement**



Sébastien HOLLHOFF

- Commission des **finances**, des **travaux**, de la **voirie** et de l'**urbanisme**
- Commission des **fêtes**, de la **jeunesse**, des **sports** et des **loisirs**

DEMISSIONNAIRE EN MAI 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Commission des **finances**, des **travaux**, de la **voirie** et de l'**urbanisme**
- Commission d'**appel d'offres**
- Commission de la **forêt**
- Commission des **fêtes**, de la **jeunesse**, des **sports** et des **loisirs**



Claude JACOB



Thomas KALISCH

- Commission des **finances**, des **travaux**, de la **voirie** et de l'**urbanisme**
- Commission de la **forêt**
- Commission du **développement durable**, de l'**environnement**, des **espaces verts** et du **fleurissement**
- Commission de l'**information** et de la **communication**

- Commission des **finances**, des **travaux**, de la **voirie** et de l'**urbanisme**
- Commission de la **discipline**, de la **sécurité** et de la **salubrité**
- Commission **sociale**

DEMISSIONNAIRE EN DECEMBRE 2021



Patrick KALCK



Anny STOLL

- Commission des **finances**, des **travaux**, de la **voirie** et de l'**urbanisme**
- Commission d'**appel d'offres**
- Commission **scolaire**, **culturelle** et de la **bibliothèque**
- Commission des **fêtes**, de la **jeunesse**, des **sports** et des **loisirs**

- Commission des **finances**, des **travaux**, de la **voirie** et de l'**urbanisme**
- Commission des **fêtes**, de la **jeunesse**, des **sports** et des **loisirs**



Christian KEMPF

LES REALISATIONS DE LA MAIRIE 2021

PARKING RUE DU CIMETIERE

Le nouveau parking a vu le jour à la place de l'ancienne maison Konrad.
Les travaux ont duré 6 semaines à partir de début avril sans surprise particulière.
Les riverains, les paroissiens disposent d'un espace de 14 places de stationnement toutes neuves qui permettront de libérer les voies de circulation au cœur du village.



REFECTION DE LA VOIRIE RUE DES DIABLES BLEUS

La rue des Diables Bleus est partagée entre la ville de Saverne et le village d'Ottersthal ; c'est en collaboration avec les services techniques de la ville de Saverne que la municipalité d'Ottersthal donne son accord pour étendre la zone des travaux à la partie du ban communal.

Les travaux ont démarré en avril et le chantier s'est achevé en septembre 2021.

Les réseaux d'eau, assainissement et gaz ont été remplacés durant ces travaux de réfection de la rue.



Travaux d'enrobage



LES PROJETS DE LA MAIRIE 2022

TOITURE DE L'ECOLE

Le projet de toiture de l'école avait pris du retard avec le COVID en 2020, et alors que les travaux auraient dû commencer durant l'été 2021, ce sont des études de sol du bâtiment qui prolongent ce retard jusqu'à envisager peut-être une révision du projet initial pour des raisons techniques et de sécurité.



L'équipe municipale ne baisse pas les bras sur ce projet de modernisation d'un bâtiment qui date des années 1970 et qui a dans l'ensemble, bien rempli sa mission grâce à un programme d'entretien régulier au fil des mandats municipaux depuis sa création.

Ce programme de modernisation prévoit toujours la pose de panneaux photovoltaïques en collaboration avec la centrale villageoise (voir article ci-contre) et n'est pour l'instant pas remis en question malgré la révision en cours d'étude.

Il pourrait s'inspirer de la réalisation de l'école suivante :

Centrale photovoltaïque de l'école des Gravières à Saverne



100 kWc ou 500 m² de panneaux photovoltaïques

Chiffres Clés :

- 137 actionnaires
- 9 installations et 288 kWc installés
- 285 MWh de production électrique prévue par année complète de fonctionnement
- depuis 2018 : 386 MWh ont été injectés dans le réseau
 - = 27 tonnes de CO² évités
 - = 89 arbres plantés
 - = la quantité d'électricité consommée par 83 foyers/an

JOURNAL MUNICIPAL DES COMMUNES DE LA COMCOM PAYS DE SAVERNE

Les énergies renouvelables citoyennes : une réalité dans le Pays de Saverne.

Depuis 2018, Centrales Villageoises du Pays de Saverne a financé pour plus de 350 000 € d'installation de panneaux photovoltaïques (environ 1 600 M2).

Ce sont actuellement 9 centrales photovoltaïques qui produisent des **énergies renouvelables citoyennes**, elles sont situées :

- à Saverne (3 écoles + club house de foot),
- Monswiller (entreprise privée),
- Thal-Marmoutier (école-mairie),
- Dossenheim (école + préau),
- Bouxwiller (station d'épuration)

Cela a été possible grâce à l'engagement de presque 140 actionnaires qui ont souhaité investir (placement financier éco-responsable) et s'investir (gouvernance citoyenne) dans une entreprise pleinement engagée dans la transition énergétique.

Avec la confiance des communes et le soutien de la communauté de commune du Pays de Saverne, les porteurs de ce projet éco-responsable ont l'ambition de développer de nouvelles installations chaque année. En effet, de nouvelles toitures seront équipées en 2022 entre autres à Ottersthal et à Steinbourg.

Pour cela, nous avons besoin d'être rejoints par de nouveaux citoyens qui sont prêts :

- à nous aider dans la gestion de l'entreprise Centrales Villageoises
- à identifier de nouvelles toitures en sollicitant leurs élus locaux pour la mise à disposition de toits de bâtiments communaux
- à devenir actionnaire pour financer ces futures installations (une action = 100 euros ; rentabilité estimée de 2% par an sur 20 ans)

Le projet Centrales Villageoises est un modèle économique stable et reproductible, qui contribue au développement économique du territoire. Il permet une production d'énergie non fossile locale et mobilise ses citoyens pour la transition énergétique du territoire.

Des nouveautés sont envisagées pour fin 2022 :

- encourager les économies d'énergies (défi DECLICS pour les particuliers ou championnat CUBE pour les bâtiments publics/privés et bâtiments d'enseignement)
- l'accompagnement des particuliers dans leur projet d'installation photovoltaïque (3 à 9kWc)
- la promotion de kits solaires et solidaires (1, 2 ou 4 panneaux)

Les engagements de la France pour la réduction des gaz à effet de serre et le changement climatique sont aussi ceux des territoires avec et pour les citoyens, les associations, les entreprises et les collectivités qui les composent.

*Avec Centrales Villageoises, chacun peut faire sa part et même plus !
**Rejoignez-nous, devenez acteur de la transition et
producteur d'énergies renouvelables.***

Contact : courriel : paysdesaverne@centralesvillageoises.fr

site internet : www.paysdesaverne.centralesvillageoises.fr

LES COMMUNICATIONS DE LA MAIRIE

HEURES D'OUVERTURE

● Nos coordonnées :

Mairie d'OTTERSTHAL

7, rue du Cimetière
67700 OTTERSTHAL

Tél. 03.88.91.26.90

Fax 03.88.02.03.59

Courriel : mairie.ottersthal@wanadoo.fr

Site : www.ottersthal.fr

QR code
Site internet de la mairie :



● Nos horaires d'ouverture :

	Matin	Après-midi
LUNDI	9 h 00 – 12 h 00	Fermé
MARDI	9 h 00 – 12 h 00	14 h 00 - 18 h 30 Permanence du Maire et des Adjointes de 17 h 00 à 18 h 30
MERCREDI	Fermé	Fermé
JEUDI	9 h 00 – 12 h 00	14 h 00 - 18 h 00
 VENDREDI	9 h 00 – 12 h 00	Fermé

Du fait d'une recrudescence de la situation sanitaire liée à la COVID19, nous vous demandons de ne vous présenter en mairie que pour les démarches strictement nécessaires, en respectant les gestes barrières :

- le port du masque ;
- l'usage du gel hydroalcoolique mis à votre disposition ;
- et le respect des mesures distancielles.



LES COMMUNICATIONS DE LA MAIRIE

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Les veilles des fêtes de Noël et du réveillon du Nouvel An ayant lieu un vendredi, le marché hebdomadaire n'aura pas lieu ni le vendredi 24 décembre 2021 ni le vendredi 31 décembre 2021.



ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET CANIVEAUX

En cette période douce mais néanmoins hivernale, nous rappelons **aux propriétaires et locataires riverains de voies publiques ou privées ouvertes à la circulation**, que pour des raisons de sécurité, ils sont tenus de **balayer et enlever les feuilles, de déneiger et déverglacer les espaces devant leur domicile**.



CIVISME



Nous le répétons systématiquement dans les pages de la gazette depuis quelques années car certains propriétaires de chien(s) insouciants ne semblent pas tenir compte de l'art du bien-vivre en commun et du respect d'autrui...

Nous rappelons donc que la **divagation de chiens est interdite** et qu'ils doivent être tenus en laisse.

Lorsque notre animal de compagnie fait ses besoins, pour le respect de chacun et par civisme, il est d'usage de **ramasser systématiquement ses déjections**.

Pour donner suite aux nombreuses plaintes, la municipalité prévient les contrevenants qu'ils sont verbalisables d'une amende de 4^e catégorie (135€)

LES COMMUNICATIONS DE LA MAIRIE

STATIONNEMENT



En vous garant, pensez aux piétons, aux enfants en poussette et aux personnes à mobilité réduite, en fauteuil roulant.

Même si le stationnement à cheval entre le trottoir et la chaussée n'est pas matérialisé, il est toléré sur la commune d'Otterthal.

RAPPEL DU CODE DE LA ROUTE

Article R417-9

Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à ne pas constituer un danger pour les usagers.

Sont notamment considérés comme dangereux, lorsque la visibilité est insuffisante, l'arrêt et le stationnement à proximité des intersections de routes, des virages, des sommets de côte et des passages à niveau.

Tout arrêt ou stationnement dangereux est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe.

Lorsque le conducteur ou le titulaire du certificat d'immatriculation est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement dangereux, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites dans les conditions prévues aux articles L.325-1 à L.25-3.

Tout conducteur coupable de l'une des infractions prévues au présent article encourt également la peine complémentaire de suspension du permis de conduire pour une durée de trois ans au plus, cette suspension pouvant être limitée à la conduite en dehors de l'activité professionnelle.

Toute contravention au présent article donne lieu de plein droit à la réduction de trois points du permis de conduire.

Conclusion :

L'autorité ayant le pouvoir de police (le Maire, en général) peut autoriser le stationnement sur une partie du trottoir, à condition :

- qu'un passage suffisant soit réservé au cheminement des piétons, notamment ceux qui sont à mobilité réduite (Rappel décret n°2006-1658 : La largeur minimale du cheminement est de 1,40 m. libre de mobilier ou de tout autre obstacle éventuel, ponctuellement 1,20 m.), ainsi qu'à leur accès aux habitations et aux commerces riverains,

LES COMMUNICATIONS DE LA MAIRIE

SITE DE STOCKAGE ET DE BROyage DE DÉCHETS VERTS

Un rappel des articles 1 à 3 du règlement concernant l'usage du site de déchets verts situé rue de Monswiller à OTTERSTHAL :

Article 1^{er} : Rôle du site de déchets verts

La Commune d'OTTERSTHAL a créé sur son territoire avec le soutien du SMICTOM de la région de SAVERNE un site de stockage et de broyage de déchets verts destiné à recueillir des branchages, tontes de gazon, feuilles mortes...

Article 2 : Accès au site

Une convention de mise à disposition du site a été signée avec la commune d'ECKARTSWILLER et depuis le 30 septembre 2021 avec la commune de SAINT-JEAN-SAVERNE.

Le site est exclusivement réservé aux habitants et aux services communaux de ces trois communes. Les usagers du site doivent pouvoir justifier à tout moment de leur domicile à un élu d'une des communes concernées et être en possession d'une vignette permettant l'accès au site (vous pourrez vous en procurer une à la mairie d'OTTERSTHAL, d'ECKARTSWILLER ou de SAINT-JEAN-SAVERNE pour 2 €).

Les déchets verts des professionnels sont strictement interdits, même s'ils proviennent de travaux d'entretien réalisés chez un particulier de l'une ou l'autre commune. Les professionnels ont la responsabilité de leur élimination.

L'accès au site est libre et gratuit, mais limité aux véhicules d'une hauteur inférieure à 2,20 mètres.

Article 3 : Déchets acceptés

Seuls les déchets verts issus de l'entretien des jardins et espaces verts sont acceptés sur le site :

- Tailles de haies
- Tontes de gazon
- Branchages
- Fleurs et plantes du jardin
- Feuilles mortes

Toutes les autres catégories de déchets sont interdites (souches d'arbre, bois traités, métaux, pots de fleurs, plastique...).

L'incinération de déchets est interdite (circulaire interministérielle du 18 novembre 2011).

Le compost est réservé aux services municipaux et aux habitants des trois communes.

Les apports de gravats mais aussi de terres sont strictement interdits.



Opération de broyage



Repoussage des dépôts pour gagner de la place

LES COMMUNICATIONS DE LA MAIRIE

COLLECTE DES DÉCHETS EN 2022

En cette fin d'année 2021, notre commune n'est pas concernée par des reports de collectes de déchets ménagers ou de collectes sélectives.

Vous trouverez le guide des déchets pour l'année 2022 joint à ce bulletin.



- Jour de collecte des ordures ménagères : mardi
- Jour de collecte des recyclables : jeudi des semaines impaires



Emplacement des conteneurs à verre :

- Rue des Jardins (entre l'école et l'arrière du boulodrome)
- Rue d'Eckartswiller (à la sortie du village)

Divers : la commune d'Ottersthal participe à l'opération « une seconde vie pour mes biodéchets »

DÉCHÈTERIES FIXES - HORAIRES D'OUVERTURE

DECHETTERIES DE SAVERNE ET MARMOUTIER

MAXIMUM 2 m³ PAR VÉHICULE
Merci de respecter les gestes barrière sur l'ensemble des sites

Lundi matin	10h-12h
Du lundi après-midi au vendredi	13h-18h (entrée jusqu'à 17h50)
Samedi	9h à 18h (entrée jusqu'à 17h50)

POINT DÉCHETS VERTS DETTWILLER (RUE DU CANAL)

Accessible sans rendez-vous, accès limité à 2 véhicules à la fois.

Lundi au vendredi	9h-12h et 13h-17h
Samedi	9h-12h et 13h-17h

Fermeture le samedi après-midi de décembre à février

Ouverture les mercredis jusqu'à 18 h d'avril à octobre

ENTRÉE AUTORISÉE JUSQU'À 15 MN AVANT LA FERMETURE

Accès autorisé uniquement aux usagers munis d'un badge du Smictom de la région de Saverne

Attention, nous acceptons uniquement les déchets verts des particuliers. Les professionnels doivent s'adresser à l'entreprise VITACOMPOST juste à côté (horaires différents, consulter leur site).

Dimanches et jours fériés : les déchèteries sont fermées.

LES ACTUS DU SMITOM



Toujours à la recherche de nouvelles solutions pour nos déchets, le SMITOM propose à ses usagers depuis cet automne un exutoire pour les thermomètres et pour le polystyrène expansé.

Pour trier toujours plus et mieux sur le territoire du SMITOM, d'ici début 2023, tous les emballages en plastique pourront être jetés dans votre bac de tri.

Enfin, pour réduire sa production de déchets, notamment les imprimés non adressés, le SMITOM tient à votre disposition des autocollants Stop Pub.

Toute l'équipe vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et une heureuse et éco-responsable année 2022.

Philippe SPECHT, Président



Les déchets de polystyrène expansé peuvent être déposés en déchèterie

Depuis le mois d'octobre, le polystyrène expansé blanc (PSE) est collecté dans les 18 déchèteries du territoire du SMITOM. Le PSE collecté est soit broyé et réintroduit dans la fabrication de nouveaux produits en PSE, soit broyé et compacté pour être revalorisé en produits en polystyrène du bâtiment ou de la vie courante.

Collecte des anciens thermomètres à mercure dans les déchèteries

Les 18 déchèteries gérées par les syndicats de collecte du SMITOM disposent depuis octobre d'un petit bac de collecte pour les thermomètres à mercure. La collecte est assurée par le SMITOM et les thermomètres collectés seront traités dans des installations spécialisées.



L'extension du tri à tous les emballages en plastique se prépare !

Plus de 50 % des Français peuvent déjà trier tous leurs emballages, et l'éco-organisme Citeo a ainsi lancé une campagne de communication nationale pour expliquer les nouvelles consignes de tri. ATTENTION, sur notre territoire, l'extension et la simplification des consignes de tri à tous les emballages est en train de se préparer et sera effective au 1er janvier 2023.

Moins d'imprimés dans vos boîtes aux lettres ? Apposez un Stop Pub

Chaque année, 700 000 tonnes d'imprimés publicitaires non adressés sont déposés dans les boîtes aux lettres des Français, soit 30 kg de déchets par foyer. Contribuez à réduire ces déchets en apposant un autocollant Stop Pub sur votre boîte aux lettres !



SMITOM DE HAGUENAU-SAVERNE

2, rue du Clausenhof Schweighouse sur Moder - BP 20364
67507 HAGUENAU CEDEX -
Tél: 03.88.72.04.47

www.smitom.fr

LES COMMUNICATIONS DE LA MAIRIE

MISE À JOUR DES FICHIERS HABITANTS ET ÉTAT CIVIL

En application du droit local, tout citoyen a le devoir de se déclarer en mairie quand il emménage dans une commune d'Alsace-Moselle. Les grandes villes ont cessé de le tenir à jour contrairement aux moyennes et petites communes.

Par conséquent, nous invitons les nouveaux arrivants dans notre commune à s'inscrire à la mairie afin de tenir nos bases de données « habitants », « état civil » et liste électorale à jour, qui peuvent être fort utiles pour le bon fonctionnement des services communaux. Il en va de même pour les personnes ou familles qui quittent notre commune pour s'établir ailleurs.

Nous tenons à vous remercier pour le temps et la disponibilité que vous voudrez bien accorder à notre requête.



CONCESSIONS DE CIMETIÈRE

Malgré nos relances auprès des titulaires de concessions de cimetière échues, nous ne recevons pas toujours de réponses, faute d'informations concernant les héritiers ou autres motifs (concessionnaire n'habitant plus à l'adresse indiquée, concessionnaire décédé ou simple oubli de notre courrier, ...)

Par conséquent, n'hésitez pas à vous présenter en mairie, soit pour renouveler votre concession ou simplement vous renseigner sur la date d'échéance ou encore nous apporter des informations concernant d'éventuels héritiers de concessionnaires disparus.



Nous serons à l'écoute de vos demandes et informations afin d'établir une base de données à jour pour la bonne gestion du cimetière.

Merci pour votre disponibilité et votre coopération.

DEMATERIALISATION SVE ADS

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont proposées en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. C'est le principe de **saisine par voie électronique (SVE)**.

Au 1er janvier 2022, la **SVE** s'appliquera aux demandes d'**autorisations d'urbanisme** (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) avec la capacité pour toutes les communes de recevoir les demandes sous forme dématérialisée.

DEMATERIALISATION SVE ADS (suite)

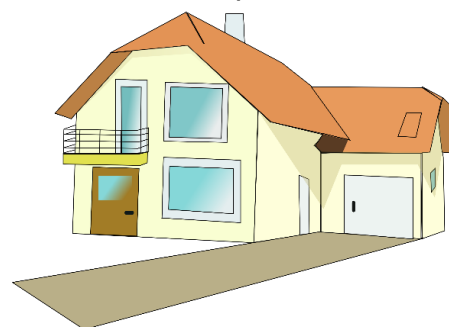
Dans le Bas-Rhin, ce sont 462 communes, dont Ottersthal, qui sont accompagnées par l'**ATIP (l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique)** pour mettre en place la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme et proposer un téléservice performant au profit des particuliers comme des professionnels.

Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée.



Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture de votre mairie : en déposant en ligne, vous réaliserez des économies de papier, de frais d'envoi et de temps.

Vous pourrez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande, accéder aux courriers de la mairie, etc. Une fois déposée, votre demande sera instruite de façon dématérialisée pour assurer plus de fluidité et de réactivité dans son traitement.



Les services de votre commune restent vos interlocuteurs de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande.

Des informations complémentaires, en particulier l'accès au portail du téléservice, seront disponibles d'ici la fin d'année et en janvier 2022 en mairie et sur le site internet de la commune. Pour aller plus loin :

<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/dematerialisation-des-autorisations-durbanisme>

SERVICE DE BUS SCOLAIRE

Depuis la rentrée scolaire de septembre, un service de ramassage des élèves des établissements scolaires de Saverne habitants notre village a été mis en place avec la forte demande des parents d'élèves.

Cet arrêt de bus se trouve en bas de la rue Principale près du carrefour de la rue d'Eckarstwiller et de la rue du Mont Sainte Barbe.

Le service a pris aujourd'hui son rythme de croisière avec un ramassage le matin et deux déposes en fin d'après-midi et encore une le mercredi vers midi.

Tous les renseignements sont disponibles sur le site internet de la mairie.

Pour faciliter le passage du bus au sein du village, nous prions les riverains de la rue Principale et de la rue de Saverne de bien respecter le côté de stationnement en vigueur et d'utiliser au mieux les parkings gratuits mis à disposition dans le secteur de l'église.



ETAT CIVIL 2021

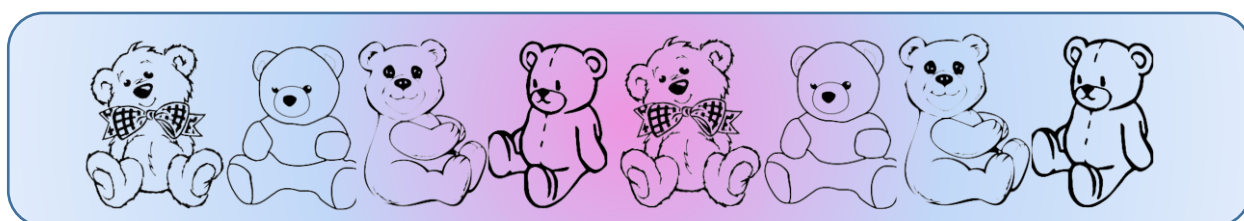


Naissances

Nous avons eu la joie d'accueillir
au courant de l'année 2021 :

Lisa CHESNEAU

Enfant	Né(e) le...	de...
Lisa	14 mai 2021	Gaylord CHESNEAU et Sabrina VITALE
Giulia	22 juin 2021	Jordy CAPOZZA et Alexane NIVILL
Hector	07 septembre 2021	Pierre FONTAINE et Frédérique MILLER
Jacob	12 octobre 2021	Jonathan HUY et Fanny BOLLE
Charlotte	14 octobre 2021	Matthieu UNTERNEHR et Sandrine DE DEUS
Hugo	29 novembre 2021	Christopher GOLDSTEIN et Géraldine CHALIES



Sincères félicitations aux heureux parents !

ETAT CIVIL 2021

Mariage célébré à la Mairie d'Ottersthal

Nous avons eu le plaisir de célébrer :

le ...	le mariage de :
24 juillet 2021	Damien BRAUD et Myriam SIEFER



Tous nos Meilleurs vœux de Bonheur !

Décès

Nous déplorons la disparition au courant de l'année 2021 de :

Le...	de...
13 janvier 2021	Mme Sylvia LAVIGNE
18 janvier 2021	Kamil BRYL
24 janvier 2021	Mme Hortense RAUCH née MASSERAN
11 février 2021	M. André DEISS
15 mars 2021	M. Francis WYREBSKI
12 avril 2021	Mme Marie-Rose MONTFORT née LAMBOUR
30 avril 2021	Mme Jacqueline BELLOT née SCHORP
23 juin 2021	Mme Ginette MENGUS née STEIN
28 juin 2021	M. Roland ZIMMERMANN
27 août 2021	Mme Agnès DEMANGE née GOETTELMANN
21 septembre 2021	M. Louis BALTZLI
5 octobre 2021	Mme Marie, Solange GEBHARTH née BOEHM
14 décembre 2021	M. Paul NONNENMACHER



Remerciements

La municipalité d'Ottersthal tenait à remercier chaleureusement Monsieur **Jean BRAUD**, forestier retraité du Centre Régional de la Propriété Forestière, domicilié à Furchhausen et père de M. BRAUD Damien qui s'est marié chez nous cette année (cf. rubrique état civil).

Par son intermédiaire, la mairie s'est vu remettre un sucrier tourné en bois de cormier par **M. Patrick Bourgon** de Marmoutier.

Pour l'histoire, ce cormier a été abattu en 2014, pour l'agrandissement du lotissement rue de la Chapelle après avoir été racheté par M. **Fabrice VARINOT**, président de l'Association Cormier Fruitier Forestier (**AC2F**) qui l'a ensuite fait découper, scier à Lupstein pour la fabrication de meubles et divers petits objets.



BIBLIOTHEQUE



La Bibliothèque vous accueille pour la consultation sur place et pour le prêt à domicile de **livres**, de **périodiques**, de **CD** et **DVD**. Elle est ouverte :

- **lundi de 16h à 18h,**
- **mercredi de 16h à 18h**
- **vendredi de 18h à 20h.**

La Bibliothèque est gérée par une équipe de 7 bénévoles motivées, compte **260 abonnés** et met à la disposition des inscrits :



11173 livres



1032 DVD



1503 CD

Cette année 2021 a été marquée par la création d'une page **Facebook** pour retrouver les horaires d'ouverture et toutes les actualités de la Bibliothèque.

Les informations sont également disponibles sur le site internet de la commune.

Peinture sur galets



Les activités de l'année 2021 :

Malgré la crise sanitaire, nous avons pu maintenir :

- le 6 octobre : l'animation " Peinture sur galets" par Christine Le Carnec,
← très appréciée par les enfants présents.
- *le 14 décembre : Soirée conte de Noël par Gaëlle Fratelli « Mily la lutine »

Les dates à retenir pour 2022 :

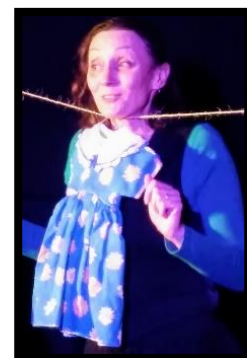
- le 12 avril : Conte de printemps
- animation pour enfants : après-midi jeux
- animations pour adultes : soirée documentaire et soirée jeux
- décembre : Conte de Noël

**Lydia, Bénédicte, Josiane, Patricia, Michèle, Christelle et Céline
vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2022.**

Pour nous contacter : e-mail : biblio.ottersthal67@orange.fr

Tél. : 03.88.71.19.33

Facebook : bibliothèque municipale Ottersthal



Gaëlle Fratelli
« Mily la lutine »

Marché Alimentaire

Toute l'année en fonction du calendrier, nos commerçants vous accueillent le vendredi après-midi jusqu'en début de soirée dans l'impasse entre l'école et le boulodrome.

Nos commerçants et traiteurs :



GAEC des Trois Chênes
Permanent



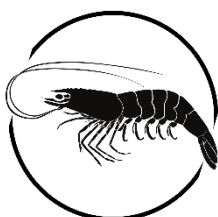
Sylvie Bretzel
Permanent



Primeurs EARL BRIDEL
Permanent



Gastronomie Japonaise
1^{er} vendredi



PAELLA
DEL SOL

Paella Royale
3^e vendredi



Food Truck Hamburgers
2^e et 4^e vendredi



Boucherie Charcuterie
Hervé WOLLBRETT
Permanent



Poissonnerie Normandise
Permanent

Food Truck Coco Pizza
1^{er} vendredi



Traiteur brésilien
Toque du Brésil
2^e vendredi

Pour vous tenir informés de l'actualité des commerçants, consultez le site internet de la commune :

<http://ottersthal.fr/>



En ce mois de décembre 2021,
le marché sera fermé les 24 et 31 décembre 2021.
Il reprendra normalement
son activité le 07 janvier 2022.



Boulangerie Pâtisserie
MARTINI
Permanent

Vous pouvez aussi cliquer sur les logos de la version PDF de ce bulletin municipal disponible en téléchargement gratuit.



**L'équipe du restaurant
AU TILLEUL
vous souhaite de très belles fêtes de fin
d'année et vous remercie
chaleureusement du soutien que vous
leur témoigné et de la confiance
accordée durant cette année.
En espérant vous retrouver tous très
bientôt pour de bons moments
conviviaux au sein de notre
établissement.**

Josie, Alain, Sébastien et Florian



Nos menus sont consultables sur internet à l'adresse suivante :
<https://www.facebook.com/AuTilleulOtterthal/>




Menu de NOËL
(24 décembre au soir)
(sur place ou à emporter)

Mise en bouche
○○○○○

Foie gras maison
et son chutney d'oignon; aux épices de Noël
○○○○○

Feuilleté de saumon
aux épinards et au beurre blanc
○○○○○

Carré de veau
sauce girolles et sa garniture festive
○○○○○

Brie farci aux noisettes
○○○○○

Buchette de Noël

45 €

03.88.71.04.96
18, rue du cimetière 67700 OTTERSTHAL




Menu du Réveillon
du Jour de l'An (31 décembre au soir)
(sur place ou à emporter)

Mise en bouche
○○○○○

Aumônière d'escargots
○○○○○

Filet de bar rôti au pesto
et sa purée de patates douces
○○○○○

Filet de dinde façon Wellington
et sa garniture festive
○○○○○

Ronde du berger
○○○○○

Entremet tenue de soirée

45 €

03.88.71.04.96
18, rue du cimetière 67700 OTTERSTHAL

Réservation jusqu'au 24 décembre

LE CONSEIL LOCAL DES JEUNES



En collaboration avec la



COMMUNE D'OTTERSTHAL



Le Conseil Local des Jeunes d'Ottersthal recrute...

Vous avez entre 9 et 16 ans, adhérez vous aussi gratuitement à cet espace de rencontre et d'échange au cœur du village avec le Conseil Municipal et les animateurs du Réseau Animation Jeunes.

C'est le lieu même de l'expression et de la prise en compte des idées et des besoins des jeunes !

Si vous ne les connaissez pas encore, venez découvrir les réalisations des précédents jeunes conseillers comme le **jardin partagé**, la préparation du concours et de la **Fête d'Halloween**, la participation au **nettoyage de printemps** et à la **fête des aînés** avec le Conseil Municipal et les bénévoles de cette manifestation.

Le CLJ a déjà consacré ses talents à la **réalisation de son logo** ainsi que celui de l'accès à l'aire de compostage partagée avec les communes d'Eckartswiller et Saint-Jean-Saverne.

L'an 2020 a été l'occasion exceptionnelle d'une **action de solidarité** pour le soutien alimentaire des étudiants en difficulté financière pendant les confinements dus à la pandémie de COVID19...

Le CLJ est vraiment le lieu où proposer et élaborer des projets,
mieux prendre en compte et améliorer la vie des moins de 18 ans dans la commune.

N'attendez plus ! Inscrivez-vous à la prochaine réunion prévue en janvier 2022 :

Fiche d'inscription au Conseil Local des Jeunes 2022 à déposer à la mairie

Nom : _____ Prénom : _____
est intéressé(e) par la participation au conseil local des jeunes d'Ottersthal et souhaite s'inscrire à la réunion organisée en janvier 2022. *Convocation adressée par mail renseigné ci-dessous.*

Date de naissance : ____/____/____ Etablissement scolaire : _____

Adresse : _____ 67700 OTTERSTHAL Classe : _____

N° de téléphone des parents : _____ De l'intéressé : _____

Adresse mail : _____@_____

Signature de l'intéressé(e) : _____ Signature des parents : _____

Plus de renseignements sur les activités du CLJ sur : www.ottersthal.fr

L'ECOLE PRIMAIRE D'OTTERSTHAL



Ce qui se passe à l'école maternelle

Le 16 février 2021, les enfants se sont déguisés à l'occasion de Carnaval.



Le 27 avril a eu lieu la fête du 100e jour d'école.

Tous les jours, depuis la rentrée, les élèves comptabilisaient les jours de classe en mettant un monstre dans l'école (rituel mathématiques).

Le 100e jour de classe devient un jour spécial où les enfants travaillent autour du nombre 100.

Rentrée 2021 :

Le 23 septembre, la classe s'est promenée en forêt pour observer la nature. Elle y est retournée le 18 octobre pour voir les changements de couleurs de la forêt.



La semaine du goût a eu lieu du 7 au 15 octobre.

A cette occasion, les élèves ont confectionné une salade de fruits, de la compote de pommes et une soupe de légumes.



Depuis maintenant plus de 2 ans, les élèves ont la chance de pouvoir travailler sur une dalle interactive offrant de nombreuses possibilités.



L'ECOLE PRIMAIRE D'OTTERSTHAL

Les CE2-CM1-CM2

Au début de l'année 2021, les élèves de CE2-CM1-CM2 ont connu de belles journées enneigées à l'école d'Ottersthal. La cour de récréation s'était transformée en parc de loisir sur lequel les enfants se sont livrés à des activités de montagne telles que les glissades en luge ou la création de bonhommes de neige. Les élèves espèrent pouvoir remettre ça cette année !



Semaine du goût en forêt

sympathiques et les élèves sont revenus avec de nombreux fruits et des légumes offerts !

En automne, lors de la semaine du goût, les enfants ont pu redécouvrir leur forêt tout en prenant un goûter à la chapelle Sainte Barbe.

Les élèves acquièrent des compétences informatiques et ils peuvent ainsi utiliser les nouveaux outils numériques de la classe lors des apprentissages scolaires ou pour présenter des exposés.



ASSOCIATION APECO



Depuis plusieurs années, l'Association des Parents d'Elèves de la Commune d'Ottersthal (APECO) participe aux financements des projets pédagogiques de l'école (sorties culturelles, activités sportives, classes vertes, déplacements, spectacles...) ; et organise des moments conviviaux qui visent à renforcer les liens entre les enfants et à favoriser les échanges entre les parents.

A compter de cette année, les ventes de l'APECO sont ouvertes aux Ottersthalois(es). Si vous souhaitez participer à une / des vente(s) (fromages, chocolats, beignets...), vous pouvez compléter le formulaire de contact via ce QR code :



Parents d'élèves, Ottersthalois, Ottersthaloises, si vous souhaitez devenir APECOTiste / APECOTEuse, rien de plus simple : contactez-nous par mail : info@apeco67.fr
Plus d'informations sur notre site www.apeco67.fr



L'ECOLE PRIMAIRE D'OTTERSTHAL

Les CP/CE1 de l'école d'Ottersthal

Au printemps 2021, nous sommes ravis de pouvoir retourner en forêt même masqués !



Monsieur Basquin, le garde forestier, nous donne des explications concernant le sapin. En été, lors des 10 minutes



quotidiennes de lecture à l'ombre de l'arbre dans la cour de l'école.



En octobre nous profitons de la sortie en forêt pour goûter des fruits d'automne (pommes, poires, raisins, noix, noisettes...)

Grâce à l'intervention du SMICTOM, nous savons tout sur le tri des déchets.



C'est une bien triste période que traverse le TCO depuis mars 2020, avec toutes les restrictions liées au Covid.

TENNIS CLUB OTTERSTHAL

Les contraintes sanitaires et celles résultant de l'accueil du public, avec distanciation sociale et pass sanitaire nous ont malheureusement obligées à annuler tous les tournois depuis deux ans. Sans tournoi open d'été, ni tournoi d'hiver à Marmoutier, et surtout sans les repas et festivités qui les accompagnent, c'est un peu l'âme du TCO qui se meurt.

Bien sûr, le Club dispose encore de quelques membres fidèles pour les rencontres de championnats par équipes (pour celles qui n'ont pas été annulées).

Le TCO se rappelle aux bons souvenirs des visiteurs au marché les vendredi après-midi, grâce au dévouement et à la disponibilité de Mr Mathieu HUBER, qui tient fièrement la buvette hebdomadaire, par tous les temps.

Pour tous renseignements concernant la pratique du tennis à Ottersthal, les personnes intéressées peuvent contacter Mr Adrien ZUBER au 06.28.79.46.31.

Les tarifs comprenant la cotisation et la licence sont les suivants :

- 95 € pour un adulte,
- 135 € pour un couple,
- 40 € pour un jeune de moins de 18 ans,
- 60 € pour un étudiant

Si les différents obstacles imposés par la situation d'urgence sanitaire sont levés, le TCO organisera les manifestations suivantes en 2022 :

- championnats seniors en mai tous les dimanches
- tournoi open du 10 au 26 juin (avec restauration)
- championnats vétérans en septembre
- tournoi hiver à Marmoutier en novembre

C'est dans cet espoir que le TCO vous souhaite une excellente Année 2022 !

Le CACO

L'équipe du **Comité d'Animation de la Commune d'Ottersthal (CACO)** profite de ce petit encart dans le bulletin municipal pour vous retrouver après cette année sans animation.

Cette crise du COVID nous a obligés à cesser toute activité pour éviter de vous faire prendre des risques inutiles. Nous avons estimé que nous rencontrer même le temps d'une balade sur le ban communal ne semblait pas être compatible avec les mesures sanitaires actuelles en vigueur. Alors faire une fête de la musique était encore moins envisageable, avec la promiscuité et la disparité de population.

A nous de revoir nos animations pour les mettre le plus possible en adéquation avec les mesures sanitaires et garder ces moments conviviaux que vous appréciez tout en garantissant votre santé.



Fête de la Musique 2018



Nous ne savons pas ce que nous réserve cette nouvelle année, mais confiants nous avons quand même planifié nos animations dans le calendrier communal de 2022, n'hésitez pas à les noter sur vos tablettes :

- la balade de printemps : le 15 mai à la salle communale
- la fête de la musique : le 25 juin au préau de l'école
- le pique-nique : le 11 septembre aux abords de l'aire de jeu.

Nous vous attendons en famille et entre amis... avec bonne humeur et sourires. L'ensemble des membres du CACO se joignent à moi pour vous souhaiter de Joyeuses fêtes de fin d'année et surtout portez-vous bien.

Le Club de Gymnastique

C'est avec enthousiasme et ferveur que le **Club de gym** a repris ses activités après une longue trêve liée à la pandémie.

Les tapis se déroulent tous les mercredis soir à 18h 30 dans le préau de l'école.



Christian, notre fidèle moniteur nous fait travailler tout en musique, dans une ambiance très éclectique !

Toutes personnes désirant se joindre à nous seront les bienvenues !

Nous profitons de cette période de fin d'année pour vous adresser nos meilleurs Vœux de Santé.

Marlène EICHINGER et toute l'équipe.

ASSOCIATIONS



Chères Ottersthaloises, chers Ottersthalois,
lieuwe friend

**Nous sommes toujours passionnés de rock,
de rock acrobatique et de west coast swing.**

Néanmoins, en ces périodes de crise sanitaire, nous avons fait le choix de suspendre les cours jusqu'à des jours meilleurs pour préserver les participants et les professeurs.

En espérant les revoir, et vous revoir bientôt, nous partageons avec vous deux photos de notre dernière démonstration, qui a été réalisée pour la fête des aînés de la commune d'Ottersthal en janvier 2020.



Nous mettrons des informations sur la reprise sur notre site Internet

<http://acronrock.e-monsite.com>.

Vous pouvez aussi nous contacter par mail sur Acro.n.Rock@free.fr ou par téléphone au 06 14 69 35 39.

***Le comité d'Acro'N Rock vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année
und E Güedi Rutsch ins neje johr.***

PAROISSE CATHOLIQUE

Aller vers l'Espérance

Que nous souhaiter pour la nouvelle année ? La santé certes avec peut-être la fin des masques, des gestes barrière et du covid...

Mais tout cela nous ne le maîtrisons pas vraiment. Ce que nous maîtrisons c'est notre volonté d'agir et notre façon d'être. Même si ce n'est pas toujours facile, il nous faut cependant agir et faire en sorte que nous soyons des hommes et des femmes responsables qui orientent leur vie autant que faire se peut et ne se laissent pas simplement influencer par tout ce qui se dit sans esprit critique.

Pour cela nous avons à nous mettre en phase avec nos valeurs sans nous laisser balloter par les courants et les modes qui circulent sur les réseaux d'information et les réseaux sociaux. Peut-être aussi dans nos propres familles ou chez les proches, nous aurons à affirmer ce que nous croyons, ce que nous espérons, et défendre nos agissements. Nous avons tout entendu et son contraire. A nous de choisir nos sources et nos canaux d'information. Bien souvent ce sont beaucoup de fausses nouvelles ou des mensonges qui sont transmis ! Soyons avisés et prudents lorsque nous nous informons. Un ancien dictons disait : « N'avalons pas tout ! » sans discernement. Alors nous pourrons voir ce qui dans notre monde va bien et fait grandir notre humanité. Entrons dans ce courant avec joie !

Le Pape François nous invite à entrer dans une démarche synodale. Il s'agit d'être des hommes et des femmes qui se respectent, se soutiennent et qui s'aiment et osent être dans la vérité ! Un bel entrainement pour notre quotidien.

- Vous trouverez sur le site de la paroisse : paroissedesaverne.fr bien des renseignements actualisés.
- Sur la « feuille de semaine », vous trouverez les renseignements concernant les évolutions au fur et à mesure qu'elles se produiront.
- Le « REGARDS » est disponible en version papier et informatique. Si vous ne le recevez pas, signalez votre demande à la paroisse : 03 88 01 73 46.
- Abonnez-vous à la chaîne Mouv'Paroisses pour avoir des nouvelles de ce qui se passe dans les paroisses dans la pastorale des familles et des jeunes :
- <https://www.youtube.com/channel/UCMQUnScYPLtrCj1iVWxN8Kq>

C'est gratuit et sans publicité !

Enfin je souhaite une nouvelle année qui soit ouverte à l'espérance grâce à l'engagement de chacun pour une vie plus belle et heureuse pour tous !

Jean Marie Kientz curé

NDLR : les liens des sites internet sont activables directement sur la version PDF du bulletin disponible en téléchargement sur le site internet de la mairie d'Otterthal.

PAROISSE PROTESTANTE



Chers lecteurs de l'Eckerschtaler Gemeindeblatt,

« Celui qui vient à moi, je ne le rejetterai pas ». Ce n'est évidemment pas moi qui ai prononcé cette phrase, mais Jésus dans l'Évangile selon Jean 6, 37. Pourtant, en réponse à son accueil inconditionnel à notre égard, vous comme moi sommes invités à garder l'esprit et le cœur ouverts à tous ceux qui cherchent une personne sachant les rencontrer sans préjugé ni peur pour les aider dans leur quête de vie.

Le **Nouveau Messager** qui paraît tous les deux mois vous informe sur la vie de la paroisse protestante. Si vous n'en êtes pas encore destinataires mais qu'il vous intéresse, merci de prendre contact avec moi au 03 88 91 19 54 ou par mail à l'adresse ecaal.saverne@free.fr. Dans la suite de la page sont recensées les rencontres qui auront lieu prochainement et qui concernent un large « public ». N'hésitez pas à vous renseigner pour plus de précisions.

Marianne Uhri, pasteure de la paroisse protestante de Saverne-Ottersthal-Otterswiller-Gottenhouse-Haegen.

Les événements que nous souhaiterions pouvoir organiser :

✓ LES CÉLÉBRATIONS OECUMÉNIQUES

en communion et partage avec nos frères et sœurs catholiques de la communauté de paroisses du Pays du Haut-Barr : le dimanche **16 janvier** dans le cadre de la **semaine de prière pour l'unité des chrétiens** et le **dimanche 6 mars** pour la **Journée mondiale de prière**, préparée cette année par les femmes d'Irlande du Nord, du pays de Galles et d'Angleterre.



Office œcuménique janvier 2021

✓ LE SALON DU TRI ET DU RECYCLAGE

se tiendra le **20 mars** au COSEC des Dragons.

✓ LES MARCHES DE CARÊME

seront organisées dans le cadre de l'action de Carême de l'Inspection de Bouxwiller, laquelle déclinera le thème de la BIENVEILLANCE. Ces balades nous permettront de cheminer ensemble pendant 3/4h – 1h tous les jours, avant un petit temps de recueillement. Nous relierons différentes paroisses des environs. Elles auront lieu **du lundi 21 au vendredi 25 mars 2022**. Départs à 18h30. Cordiale invitation à tous !

Des détails suivront.



Roland ENGEL présente :

Il est mort !

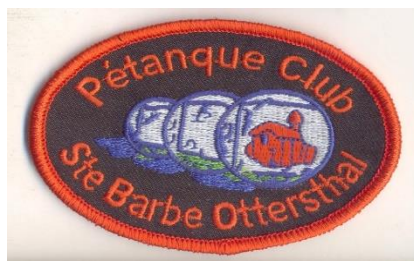
A cause de qui ? A cause de quoi ?

Avec Jean-Luc Lamps et Vincent Bor le samedi **3 avril** à 17h30 à Saverne

✓ LES CONCERTS

- Le 26 mars *La passion selon St Jean* de J.-S. Bach par le Cycle Bach sous la direction de Daniel Leininger
- Le 2 avril *Les 7 dernières paroles du Christ en croix* de Joseph Haydn par l'Orchestre symphonique de Haguenau et la maîtrise de la cathédrale de Metz.

LA FÊTE D'ÉTÉ aura lieu comme de coutume le dernier dimanche de juin, au Mont St-Michel. Rdv le 26 juin 2022 pour une superbe journée en plein-air.



LE PETANQUE CLUB SAINTE BARBE

Notre club de sport boules, fixé dans notre village depuis 37 ans, a débuté tout petit pour ne jamais cesser de progresser ensuite, tant en nombre de joueurs qu'en niveau et qualité de jeu et, par-là, en résultats régionaux.

- Durant la saison 2021, la situation sanitaire a contraint le club à jongler entre les compétitions maintenues, reportées ou annulées, nous laissant un peu plus de temps pour donner un coup de jeune au club-house et continuer à équiper le boulodrome ; sous la direction des différents spécialistes professionnels du club, des équipes de volontaires ont fabriqué des placards qui nous étaient nécessaires, retapissé et peint les murs, installé des radiateurs de chauffage plus économiques, mis en place un nouvel éclairage intérieur et monté de nouveaux spots d'éclairage des terrains de jeu.
- Concernant l'animation du club et notre participation à la vie villageoise, nous avons mis à profit tous les créneaux que les contraintes sanitaires nous laissaient disponibles et, si nous n'avons pu proposer notre repas annuel, nous avons organisé, en préservant les distanciations par des terrains élargis, deux petits concours internes qui ont eu beaucoup de succès. Nous avons aussi reconduit l'organisation de la grande brocante d'automne à l'occasion du messti villageois. Là aussi, la disponibilité des membres du club, l'aide de la mairie, la compréhension des habitants et une journée d'été indien ont permis une belle réussite avec plus de cent exposants, des centaines de chineurs et des buvettes surchargées.
- Nous n'avons pas oublié pour autant la compétition : en coupe de France, notre équipe a atteint le 4ème tour, puis les 8èmes de finale en coupe d'Alsace. En championnat des clubs séniors, l'équipe 1 termine 1ère ex-aequo de son groupe, l'équipe 2 finit 6ème. En championnat des clubs vétérans, l'équipe 1 termine 2ème de son groupe et l'équipe 2 finit 1ère ; en championnat qualificatifs départementaux, 3 équipes vétérans et 2 équipes séniors atteignent les 32èmes de finale. Félicitations à tous ces joueurs pour ces excellents résultats.

Nous préparons activement la saison 2022 et, d'ores et déjà, le club a décidé de se ré engager dans toutes ces compétitions régionales et nationales avec, peut-être en plus, une équipe féminine et une 3ème équipe en CDC vétérans. En outre, les tenues de compétitions, ayant fait leur temps, seront en partie renouvelées, nous organiserons 2 concours internes ouverts à tous et la brocante d'octobre.

Merci à la mairie et aux habitants du village pour leur soutien, merci à notre comité et nos membres. Nous vous souhaitons à tous une excellente santé pour 2022 et de douces fêtes de fin d'année.



Pour tout renseignement : le Président M. François Signoret au N° 03 88 71 81 00



www.asso-act.fr

MEDITATION à Ottersthal : L'ASSISE PHYSIQUE VIVANTE

Pratique hebdomadaire : les lundis à 19h30
A la salle d'activité de l'école - rue des Jardins

Nous vous invitons à consulter notre site :

<http://www.meditation-saverne.fr>

Contact : Dora Herrmann
03 88 59 39 58 / 06 84 40 47 21

**Possibilité de rejoindre le groupe tout au long de l'année
et de venir en visite pour découvrir les activités de l'association.**

LES COUCOUS D'O.



2021 fut une année moins morose que 2020 pour les Coucous d'O.

Nous n'avons pu organiser une soirée de retrouvaille au restaurant du village le 30 septembre 2021 et nous nous sommes retrouvés dans la salle communale l'après-midi du 10 novembre qui a réuni une quinzaine de personnes pour discuter des projets 2022.

Nous espérons d'ailleurs que cette année 2022 sera plus vivante et que nous pourrons de nouveau mettre à notre programme : jeux, bricolage, chants, rires, papotages et surtout se rencontrer autour d'un bon café accompagné de succulents gâteaux.

La prochaine rencontre est prévue le mercredi 12 janvier 2022 de 14h à 16h30 à la salle communale d'Ottersthal.

Les adultes de tout âge sont les bienvenus. N'hésitez pas à venir faire un tour !



Lydia ANCEL et Béatrice CHABANE vous confirmeront la reprise des activités, qui dépendra de la situation sanitaire.

NOS GRANDS ANNIVERSAIRES

Durant l'année 2021, trente-deux personnes ont eu la joie de fêter leur grand anniversaire :

91 ans et plus

M. Ernest Braun
né le 4 avril 1927 (94 ans)

M. Jean-Paul BACH
né le 28 juin 1927 (94 ans)

M. Félix GAWRONSKI
né le 15 janvier 1928 (93 ans)

Mme Suzanne SCHWARTZ
née le 20 février 1928 (93 ans)



Mme Ginette MENGUS
née le 18 juin 1928 (93 ans)

Mme Brigitte ERTZ
née le 12 août 1928 (93 ans)

M. Pierre SCHIEBLER
né le 7 septembre 1928 (93 ans)

Mme JAEGLI Alice
née le 24 septembre 1928 (93 ans)

Mme VOGT Cécile
née le 18 décembre 1928 (93 ans)

Mme Jeanne SCHIEBLER
née le 15 mai 1929 (92 ans)

Mme Jacqueline HAMANN
née le 31 décembre 1929 (92 ans)

Mme Mariette BRAUN
née le 26 août 1930 (91 ans)

NOS GRANDS ANNIVERSAIRES

90^{ème} anniversaire



Mme Joséphine HENG

née le 19 février 1931

Mme Nicole DEISS

née le 13 mars 1931

M . Gérard SEYLLER

né le 31 mai 1931

Mme Marguerite GOETZ

née le 16 juillet 1931

Mme Jeanne HUSENAU

née le 20 juillet 1931

Mme Louise CUNY

née le 8 octobre 1931

Mme Marie Yolande KLING

née le 19 décembre 1931

Mme Odile LEYENBERGER

née le 20 décembre 1931

Mme Anna WERLE

née le 26 décembre 1931

NOS GRANDS ANNIVERSAIRES



Mme Ruth BIEHLER
née le 23 mai 1936

Mme Alice HABERER
née le 29 septembre 1936

85^{ème} anniversaire

M. Claude LORENTZ
né le 22 janvier 1936

M. Gérard MILTENBERGER
né le 24 avril 1936

M. Jean Paul FAUTH
né le 10 mai 1936

M. Maurice MADEC
né le 24 mai 1936

Mme Huguette SCHROEDER
née le 6 décembre 1936

80^{ème} anniversaire

Mme Brigitte WALTER
née le 22 avril 1941

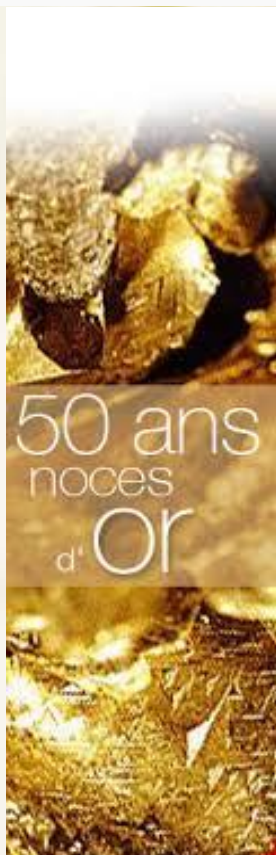
M. Albert LORBER
né le 16 mai 1941

M. Günther SACHSENMAIER
né le 3 décembre 1941

M. Hubert STROBEL
né le 24 décembre 1941

ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

Au cours de cette même année, notre municipalité a également honoré à l'occasion de leur **50^{ème} anniversaire** de mariage :



Noces d'Or

Mme et M. René GRIES
mariés le 29 octobre 1971

Mme et M. Richard FROMMWEILER
mariés le 26 novembre 1971

et leurs 60^{ème} anniversaires de mariage – Noces de diamant

Mme et M. Pierre HENNINGER
mariés le 3 février 1961

Mme et M. Hubert STROBEL
mariés le 3 juin 1961

*Nous leur adressons nos sincères
félicitations
et nos bons vœux de Bonheur et de
Santé.*



TARIFS COMMUNAUX 2022

<u>CIMETIERE</u>	
Concessions de tombe :	
Concession de 30 ans – le m ²	110 €
Concession de 50 ans – le m ²	200 €
Columbarium – 1 élément pour 30 ans	1 050 €
<u>LOCATION DES SALLES :</u>	
<u>Salle communale rue du cimetière :</u>	
Utilisation à but non lucratif :	
sans chauffage	110 €
avec chauffage (du 1 ^{er} octobre au 15 avril)	220 €
Utilisation à but lucratif :	
sans chauffage	180 €
avec chauffage (du 1 ^{er} octobre au 15 avril)	320 €
Utilisation pour une demi-journée :	
à but non lucratif	40 €
à but lucratif	65 €
Indemnité pour non-sélection des déchets ou pour rangement et/ou nettoyage insuffisants	
	80€
<u>Préau de l'école 10, rue des jardins :</u>	
Utilisation à but non lucratif :	
sans chauffage	110 €
avec chauffage (du 1 ^{er} octobre au 15 avril)	200 €
Utilisation à but lucratif :	
	non louée
Utilisation pour activités constantes :	
Association « Acro'n Rock » - l'année	255 €
Association « ACT » - l'année	255 €
<u>DROIT DE PLACE</u>	
Emplacement de marché	
Moins de 4 mètres – l'année	160 €
Plus de 4 mètres – l'année	210 €
Droit de stationnement de taxi – l'année	80 €
En cas de location sur plusieurs journées consécutives, le tarif appliqué sera : • Week-end (2 jours): tarif plein • Journée supplémentaire : 50 % sur le tarif plein	

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2022

Mercredi 12 janvier	Rencontre Coucous d'O.	Salle des fêtes d'Ottersthal
Dimanche 16 janvier 10h45	Célébration œcuménique	Eglise protestante Saverne
Dimanche 16 janvier	Assemblée générale Acro'n Rock	Préau de l'école d'Ottersthal
Dimanche 6 mars	Journée mondiale de prière catholique	Eglise catholique Saverne
Dimanche 20 mars	Salon du tri et du recyclage œcuménique	COSEC des Dragons Saverne
Samedi 2 avril	Nettoyage de printemps	Commune Ottersthal
Dimanche 10 avril	Elections présidentielles 1 ^{er} tour	Ecole Ottersthal
Mardi 19 avril	Visite du Sénat par le Conseil Local des Jeunes	Paris
Dimanche 24 avril	Elections présidentielles 2 nd tour	Ecole Ottersthal
Mardi 26 avril 20h	Soirée Contes	Bibliothèque d'Ottersthal
Tous les dimanches de mai	Championnat seniors	Tennis Club Ottersthal
Dimanche 15 mai	Balade de printemps en forêt du CACO	Ottersthal
Dimanche 12 juin	Elections législatives 1 ^{er} tour	Ecole Ottersthal
Du 10 au 26 juin	Tournoi Open	Tennis Club Ottersthal
Dimanche 12 juin	Confirmation catholique	Abbatiale de Marmoutier
Samedi 18 juin	Fête de la Musique	Ecole Ottersthal
Dimanche 19 juin	Elections législatives 2 nd tour	Ecole Ottersthal
Mardi 21 juin	Soirée documentaire	Bibliothèque d'Ottersthal
Samedi 25 juin	Messe Sainte Barbe à 18h	Chapelle Sainte Barbe
Dimanche 26 juin	Fête d'été de la paroisse protestante	Mont Saint Michel
Tous les dimanches de septembre	Championnat vétérans	Tennis Club Ottersthal
Vendredi 3 septembre	14 ^e anniversaire du Marché Alimentaire	Ecole Ottersthal
Dimanche 11 juin	Pique-nique géant du CACO	Aire de jeux Ottersthal
Dimanche 9 octobre	Messti / Brocante du Pétanque Club	Ottersthal
2 semaines en Novembre (dates à confirmer)	Tournoi Hiver du TCO	TC Marmoutier
Samedi 26 décembre	Fête de l'Avent de la paroisse protestante	COSEC des Dragons Saverne
Vendredi 2 décembre	Assemblée Générale du Tennis Club	OTTERSTHAL
Mardi 13 décembre	Soirée Contes de Noël	Bibliothèque d'Ottersthal

**Les associations font vivre notre village.
Venez les soutenir !**



*Le conseil municipal
et le personnel communal
vous souhaitent
de joyeuses fêtes de fin d'année
et une bonne année 2022*

Edition et conception :
Commission de l'information et de la communication
Mairie d'Ottersthal
7 rue du Cimetière Tél. : 03.88.91.26.90
67700 OTTERSTHAL Fax : 03.88.02.03.59
Courriel : mairie.ottersthal@wanadoo.fr
www.ottersthal.fr

Dépôt légal Décembre 2021
Bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg

Directeur de la publication : Daniel GERARD
Responsable de la rédaction : Thierry SEBASTIEN

Distribution gratuite de la commune d'Ottersthal
Ne peut être vendue.

Imprimé par :
Saverne Repro Couleurs (SRC)
135 Grand Rue
67700 SAVERNE

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE